

Public

► Toute structure privée, publique ou associative.
Groupe entre 15 et 40 personnes

Durée

► 2 jours

Dates et lieu

► A préciser avec le client

Intervenant

► Claire JAN,
Responsable du cabinet
et formatrice
► Frédéric MARCHETTI,
formateur consultant
en management

Coût

► Un devis sur mesure vous sera adressé sur simple demande

Séminaire "cohésion d'équipe"

OBJECTIFS :

- APPRENDRE À SE CONNAÎTRE AU SEIN DES ÉQUIPES
- PARTAGER DES VALEURS, LES RENFORCER
- RÉDIGER UNE CHARTE D'ÉQUIPE
- VIVRE DES MOMENTS INTENSES ET CONSTRUIRE DE (BONS) SOUVENIRS COMMUNS

► Programme

/// jour 1

- Accueil des stagiaires autour d'un petit déjeuner de bienvenue.
- Présentation du programme des journées.
- Jeux > la Chasse au Trésor...
Des équipes sont constituées et vont devoir résoudre une succession d'énigmes les amenant à découvrir un trésor enfoui dans le parc...

/// jour 2

- Accueil des stagiaires autour d'un petit déjeuner de bienvenue.
- Synthèse des travaux des 2 sous groupes présentée au groupe complet.
 - Objectifs :
 - Énoncer collectivement les valeurs de l'équipe,
 - Obtenir le consensus du groupe pour la rédaction de la charte,
 - Propositions pour la rédaction d'une charte commune.
 - Mise en œuvre des ateliers Théâtre ou de magie ou de peinture (au choix du client)
 - Objectifs :
 - S'organiser, collaborer, coopérer,
 - Découvrir des compétences,
 - Mettre tout en œuvre pour atteindre un objectif commun,
 - Tester les valeurs en situation d'agir.
 - Les acteurs entrent en scène ou les artistes montrent leurs œuvres...
 - Reprise du projet de Charte et finalisation,
 - Clôture du séminaire.

► Méthodes pédagogiques

Travail en groupe et en sous groupe, ateliers, jeux de piste, atelier de théâtre ou de magie ou de créativité. Rédaction finale d'une charte de l'équipe.

Intitulé de la formation

Date

Prénom, nom

Adresse du domicile

Code postal

Ville

Fonction

Téléphone

Nom de l'institution ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone - Fax

E-mail

Je règle la totalité, soit un chèque €

Je verse un acompte de 30%, soit un chèque de €

Je règle plus tard

Conditions générales

- Toute inscription doit être validée par un acompte de réservation de 30 % qui sera remboursé en cas de désistement si celui-ci est annoncé par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la signature de la convention de formation. À l'expiration de ce délai la somme de 30 % est due.
- Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier la convention. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévu au contrat.
- Toute formation commencée et abandonnée par le stagiaire pour des raisons non justifiées par la force majeure dûment reconnue est due en totalité.
- Les prix indiqués sont nets de TVA et comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants.
- Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. Dans ce cas, l'acompte versé sera remboursé.
- Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite et d'une convention de formation adressée aux participants au maximum dans les 2 semaines qui précèdent le début de la session.
- Une facture et une attestation de présence vous seront adressées en fin de stage.

J'accepte les conditions générales

Signature du stagiaire